Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

SELARL « François-Xavier ROYET et Nicolas TAICLET, Notaires Associés »
1, rue François Mignotte
21700 NUITS SAINT GEORGES

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE BERNARD SERVEAU ET FILS

Groupement Foncier Agricole
au capital de 295.659,62 €
Siège social MOREY SAINT DENIS (21220)
RCS DIJON 429 824 402

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 11 Juillet 2021, il a été constaté le décès de Madame Geneviève GARDEY veuve de Monsieur Bernard SERVEAU et la nomination de Monsieur Alain SERVEAU, demeurant à NUITS SAINT GEORGES (21700) 11 Chemin des Plateaux, en qualité de gérant pour une année à compter du 11 juillet 2021 en remplacement de Madame Geneviève SERVEAU.

Pour avis

AL213531287

NOMINATION

S.A.S. SOCIETE BOURGUIGNONNE DE PROMOTION ET D'EDITION

Société par Actions Simplifiée au capital de 289 800 Euros Siège social : 2, rue de Chaux - 21700 NUITS-SAINT-GEORGES 035 780 261 R.C.S. DIJON L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 Juin 2021 a pris acte de la nomination de Mr Laurent PONSOT, demeurant à GILLY-LES-CITEAUX (21640) 10, rue des Cerisiers, en qualité de membre du Conseil de Direction en remplacement de Mr Philippe SENARD décédé, et ce, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

AL213531278

CORDEN PHARMA CHENOVE

SAS au capital de 8587500 €
Siège social :47 RUE DE LONGVIC, CORDENPHARMA, 21300 Chenôve
421 181 819 RCS de Dijon

En date du 20/08/2021, l'associé unique a nommé en qualité de directeur général Mme HILAND Virginie, demeurant 16 rue Charles Dornier, 25000 Besançon en remplacement de M. LEBORNE Didier, à compter du 20/08/2021.Modification au RCS de Dijon

AL213531290

DOUZE FACTORY

SAS à capital variable
Siège social : RUE DES TROIS NOYERS ZA LES LAUCHERES, 21550 LADOIX-SERRIGNY
801 646 621 RCS DIJON

L'AGM en date du 30/06/2021 a décidé : - de nommer ATC, SARL au capital de 306 946 euros, dont le siège social est 16 Rue des caillettes 21420 ALOXE-CORTON, immatriculée sous le numéro 753 559 368 RCS DIJON, en qualité de Présidente en remplacement de Thomas COULEAUT, démissionnaire à compter du 30/06/2021 et de supprimer l'article 39 des statuts afin de retirer la mention de l'ancien Président ; - de passer d'un capital variable à un capital fixe de 170 000 euros et de modifier les articles 3, 7 et 8 des statuts.

AL213531295

TRANSFERT DE SIÈGE

PARKINVEST N°4

SCI au capital de 243 000 € Siège social : 37 rue Elsa Triolet Parc Valmy 21000 DIJON 433 394 129 RCS DIJON. Par AGE du 28/06/2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 28/06/2021, de DIJON (21000), 37 rue Elsa Triolet Parc Valmy, à DIJON (21000) 120 rue de Talant. L'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Pour avis, la gérance

AL213530985

SACCA

Par AGE du 11 août 2021, les associés de la société SACCA, SARL au capital de 500 euros, Siège social : 7 rue Bernard Courtois 21000 DIJON, RCS DIJON 830 989 018, ont décidé de transférer le siège social pour le fixer au 408 A avenue Josep Franc Clapers 13210 SAINT REMY DE PROVENCE, à compter du 11/08/2021. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de TARASCON.

Pour avis

AL213531303

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

SOCIETE DU BAS DU PONT

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 101 avenue Roland Carraz
21300 CHENOVE
341 266 351 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2021, l'Assemblée Générale Mixte de la SCI SOCIETE DU BAS DU PONT a décidé de transférer le siège social du 101 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE au 30 Rue du Château 21380 MESSIGNY ET VANTOUX à compter du 30/06/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Gérant

AL213531289

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

SOCIETE CIVILE LA GRANDE BASTIDE

Société civile au capital de 68 920 euros
Siège social : 13 B rue du Ciel
21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
318 072 295 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2021, la gérance de la société à responsabilité limitée SOCIETE CIVILE LA GRANDE BASTIDE a décidé de transférer le siège social du 10 D rue de Chorey 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE au 13 B rue du Ciel 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

AL213531291

FABIEN MIELLE RENOVATION

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 8 rue Jules Ferry Bât D2
21000 DIJON
831 038 393 RCS DIJON

Par décision du 13/07/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 10 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE à compter du 1/04/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL213531300

EARL FERNAND ET LAURENT PILLOT

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 280 640 euros Siège social : CHASSAGNE-MONTRACHET 21190 MEURSAULT 390 236 081 RCS DIJON Aux termes des décisions en date du 23/07/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social de CHASSAGNE-MONTRACHET - 21190 MEURSAULT au 3, Chemin Puits Merdreaux – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis. La gérance.

AL213531307

AVIS

SCI LA BEAUNOISE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 41 E avenue de l'Aigue
21200 BEAUNE
882046394 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 05/08/21, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 41 E avenue de l'Aigue, 21200 BEAUNE au 2 Rue de la Velle, 21190 AUXEY DURESSES à compter du 01/08/21, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis. La Gérance

AL213531311

CONVOCATION

SOCIETE COOPERATIVE APICOLE DE LA COTE D'OR

Société Coopérative Agricole
à capital variable
Siège social : 7, rue du Dr Chaussier,
21000 DIJON
778 183 459 RCS DIJON -
Agrément N 1202

Les associés de la coopérative sont invités à prendre part à l'assemblée générale EXTRAORDINAIRE qui aura lieu le **18 septembre 2021 à 14 heures, 23 bis Route de Chatillon, à 21120 Villey-sur-Tille**, pour délibérer sur l'ORDRE DU JOUR suivant :

- Désignation du bureau
- Dissolution de la coopérative,
- Nomination du liquidateur,
- Dévolution de l'actif net,
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président du Conseil d'administration

AL213531273

safer Bourgogne-Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 30/08/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

GURGY-LE-CHATEAU: Parcelles en nature de terre et lande

Urbanisme : RNU

1 ha 53 a 90 ca

- Le fretois: ZB-26(A)-26(B) - Les brosses: ZI-43

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/09/2021 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213531306

MODIFICATION DE STATUTS

MARIO NOVELLI RAVALEMENT DE FACADES

SARL au capital de 2.000,00 euros
Siège social : 2, rue Philippe Le Hardi
21 850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON 791 121 486

Par décisions extraordinaires du 17/08/2021 l'associée unique a, à compter du même jour:

- transféré le siège social au 8, Rue des Vernettes, 21470 BRAZEY EN PLAINE,
- modifié la dénomination sociale en LM NOVELLI,
- constaté la démission du gérant actuel M. Mario NOVELLI et a nommé en remplacement M. Jean-Louis MERGEY demeurant au 8, Rue des Vernettes, 21470 BRAZEY EN PLAINE
- modifié les art. 3,4 7 et 8 des statuts.

Mention sera faite au RCS de DIJON

AL213531252

LEGA SPHERE AVOCATS

SARL MANGUSO -GAIDOT

Société à responsabilité limitée Au capital social de 7.623,00 € Siège social : 9 route de DIJON 21310 MIREBEAU SUR BEZE RCS DIJON n°338 691 173 AVIS DE PUBLICITE Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 AOUT 2021, La collectivité des associés de la Société MANGUSO GAIDOT a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 12 AOUT 21. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Capital • Ancienne mention : Le capital social est fixé à 7.623 euros. Il est divisé en 500 parts sociales, de 15,246 euros chacune. • Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 7.643 euros. Il est divisé en 500 actions, de 15,246 euros chacune entièrement libérées. Forme • Ancienne mention : Société à responsabilité limitée • Nouvelle mention : Société par actions simplifiée Administration • Anciennes mentions - Nunzio MANGUSO était gérant de la société Nouvelles mentions : - Nunzio MANGUSO a été nommé Président de la Société Mentions complémentaires ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. la demande doit être adressée au Président qui a 3 mois pour faire connaître la décision au cédant. En cas de refus d'agrément, la société a 3 mois pour acquérir les actions du Cédant ou par un tiers agréé. Mention sera faite au RCS de DIJON pour avis

AL213531288

MAISON DES DEUX COQS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : Place du Pasquier de la Fontaine - 21190 PULIGNY MONTRACHET 882 064 918 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 30 juillet 2021 l'associée unique a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale MAISON DES DEUX COQS par ESPRIT LEFLAIVE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis

AL213531298

REMPLACEMENT CAC

FRANCOIS MARTENOT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 18 000 000 Euros
6 rue du Docteur Barolet
ZI Beaune Vignoles
21200 VIGNOLES
501 570 675 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 04 mai 2021, il a été décidé De ne pas renouveler le mandat de la société LEVY-GEISSMANN & ASSOCIES SAS, Société par Actions Simplifiée, (67083) STRASBOURG CEDEX, 39-41 rue du Jeu des Enfants, Commissaire aux comptes titulaire et de nommer, en remplacement de la société BARBA-LATA AUDIT SAS, Société par Actions Simplifiée, (67083) STRASBOURG CEDEX, 39-41 rue du Jeu des Enfants, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

La durée de la fonction, de six (6) exercices, expirera à l'issue des décisions de l'Associée Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en l'an deux mille vingt-six (2026).

Mention sera faite au RCS de DIJON

AL213531302

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

BOURGOGNE ISOLATION INDUSTRIE - SAS au capital de 37 000 euros - Siège social : 4 impasse Montbouchard, 21800 QUETIGNY - RCS DIJON 387 461 247, lors de l'AGO annuelle du 30.09.2020, les mandats de la société CLEON - MARTIN - BROICHOT CAC titulaire, et de Jean-Yves MARTIN CAC suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS Le Président

AL213531308

AVIS DE TRANSFORMATION

CRPS EXTINCTEURS
Ancienne forme :
Société à responsabilité limitée
Nouvelle forme :
Société par actions simplifiée
Au capital de 69.200 euros
Siège social : ZA de la Tille,
5 rue des Métiers 21110 GENLIS
RCS DIJON 404 410 052

Aux termes du procès-verbal du 2 août 2021, la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter de cette même date.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions entre associés sont libres. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité.

ADMINISTRATION : Monsieur Eric TALLEC demeurant ZA de la Tille – 5 rue des Métiers à Genlis (21110) a été nommé Président à compter du

2021 sans limite de durée.

Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis

Le Président

AL213531310

FUSION

LEGA SPHERE AVOCATS

PLF GESTION

PLF GESTION Société à Responsabilité Limitée au capital de 12 800 euros Siège Social : 8 rue Jehly Bachellier 21121 FONTAINE LES DIJON RCS DIJON 410 363 121 AVIS DE DISSOLUTION Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 27/07/21, les associés ont approuvé le traité de fusion du 17/06/21, prévoyant l'absorption de PLF GESTION par ETHAN WALL, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, 793 162 173 RCS DIJON, dont le siège social est situé 8 rue Jehly Bachelier 21121 FONTAINE LES DIJON. En conséquence, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de PLF GESTION, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée. L'assemblée générale extraordinaire des associés de ETHAN WALL, Société absorbante, réunie le 27/07/21, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de PLF GESTION sont devenues définitives à cette date. Pour avis, le représentant légal.

AL213531283

LEGA SPHERE AVOCATS

ETHAN WALL

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège Social : 8 rue Jehly Bachelier 21121 FONTAINE LES DIJON RCS DIJON 793 162 173 AVIS DE FUSION 1) Par convention sous seing privé, à FONTAINE LES DIJON, du 17/06/21, ETHAN WALL et PLF GESTION ont établi un projet de fusion, aux termes duquel PLF GESTION faisait apport, à titre de fusion à ETHAN WALL sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de PLF GESTION devant être dévolue à ETHAN WALL dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion. 2) Cette fusion a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de chaque société en date du 27/07/21. En rémunération de cet apport net, la société ETHAN WALL a augmenté son capital social d'un montant de 61,00 €, par création de 61 actions nouvelles entièrement libérées d'une valeur nominale de 1,00 € chacune, attribuées au titulaire des parts de la société absorbée, la société MEDIETHAN. La prime de fusion s'élève à un montant de 3.035 euros. 3)Juridiquement, la fusion a pris effet le 27/07/21. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/21, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par PLF GESTION depuis le 01/01/21 et le 27/07/21 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge d'ETHAN WALL et considérées comme accomplies par elle. 4) En conséquence aux termes de sa délibération du 27/07/21, l'assemblée générale extraordinaire des associés d'ETHAN WALL a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : ARTICLE 7 «L'assemblée générale extraordinaire réunie le 27 juillet 2021 a approuvé la fusion par voie d'absorption par la société de la société PLF GESTION au capital de 12.800 euros dont le siège social est 8 rue Jehly Bachellier – 21121 FONTAINE LES DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 410 363 121, En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire à cette même date a décidé de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de 61 euros au moyen de la création de 61 actions nouvelles, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 euros. Les actifs apportés se sont élevés à 273.852,00 euros pour un passif pris en charge de 270.486,00 euros, soit un actif net de 3.096,00 euros.» L'article 8 : Le capital social est fixé à la somme de 10.061,00 EUROS (10.061,00 €). Il est divisé en 10.061 actions ordinaires, appartenant toutes à la même catégorie, chacune d'une valeur de UN EUROS (1,00€), souscrites et libérées en totalité. En outre, par la même décision, le siège social de la société a été transféré au 10 Place DARCY 21000 DIJON à compter du 27 07 21. L'article 4 des statuts a été modifié en ce sens. Pour avis,

AL213531284

CESSION

GESTA B.F.C
46 BOULEVARD DE LA MARNE
21000 DIJON

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 26/04/2021, enregistré au service des impôts des entreprises de DIJON, le 01/07/2021, Dossier no 2021 00063627 BOULANGERIE DU MOULIN SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 69930 euros, ayant son siège social 12 RUE DU CENTRE, 21120 Lux, 495 155 756 RCS de Dijon. A cédé à LES GOURMANDISES DU MOULIN, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, ayant son siège social 12 RUE DU CENTRE, 21120 Lux, 897 653 739 RCS de Dijon, un fonds de commerce de Boulangerie-pâtisserie, comprenant la clientèle, le mobilier commercial, le matériel, outillage, agencements et installations servant à l'exploitation, le droit à l'usage de la ligne téléphonique, les marchandises en stock ; sis 12 Rue du Centre, 21120 Lux, moyennant le prix de 40000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 25/03/2021.Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 12 Rue du Centre - 21120 Lux. Pour avis,

AL213531276

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juillet 2021 à PARIS, enregistré le 17 août 2021 au SIE - DIJON 1 - dossier 2021 00080815 / référence 2104P01 2021 A 03618 :

ORANGE SA, sise 111 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT, 92130 ISSY LES MOULINEAUX, immatriculé au greffe de Nanterre sous le numéro 380012986.

A cédé à : GENERALE DE TELEPHONE SA au capital de 37962376 euros, sise 50 avenue du Président Wilson, 93201 PLAINE SAINT DENIS, immatriculée au greffe du de Bobigny sous le numéro 437723844.

Moyennant le prix de 337872 euros son fonds de commerce de Commercialisation, distribution et démonstration de toutes activités produits et services de téléphonie de communication électronique et convergence numérique ainsi que toutes activités connexes et complémentaires et à titre facultatif studio photographique et traitement de l'image en général sous toutes les formes et selon tous procédés existants ou à venir, prestation de services et vente de produit ayant un rapport et avec l'image en général. exploité 13 rue Monge, 21200 Beaune.

Entrée en jouissance au 28 juillet 2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce à la SCP MENUT Gilbert Lambert Gilles Abel Christophe-Maître ABEL Christophe-20 rue Jacques de Molay-21200 Beaune

AL213531301

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE SAINT JEAN Groupement Foncier Agricole Au capital de 193.776 € Siège social : Château de Brognon 21490 BROGNON 431 674 654 RCS DIJON. Suite au décès de M. Raoul du PARC, cogérant du Groupement, survenu le 28 mai 2021, la gérance est désormais exercée exclusivement par M. Guillaume du PARC, domiciliée 1, rue du Lavoir 21490 BROGNON. Mention sera faite au RCS Dijon

AL213531281

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT

SCI FUNNY TRUST
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
CAPITAL SOCIAL : 1.524,49 €
SIEGE SOCIAL : 3 RUE MUSETTE
DIJON (21000)
RCS DIJON D 333.905.040

Aux termes d'une assemblée générale des associés en date du 30 juin 2021, par suite du décès de M. Gérard MAZUY survenu aux SABLES-D'OLONNE (85100) (FRANCE), le 7 septembre 2020 ayant entrainé la cessation de ses fonctions de gérant, a été nommée en qualité de gérante de la SCI FUNNY TRUST, pour une durée indéterminée :

Madame Katia Ts'Oei Psyché **MAZUY**, demeurant à 3 rue des marines, étage 2 esc principal ilot 8 apt 145, Château d'Olonne 85180 LES SABLES D'OLONNE.

Madame Rachèle Bernadette **MAZUY**, demeurant à PARIS 5è (75005) 12 Bis Boulevard de Port Royal est par ailleurs maintenue dans ses fonctions de gérante.

Pour insertion

Maître BAUDRY

Notaire à PARIS

137-139 rue Marcadet

75018 PARIS

AL213531282

MODIFICATION DE DIRIGEANT

LA TOUR DES FONTAINES
Société civile au capital de 1 500 euros
Siège social : Rue de Vergy
21700 VILLARS-FONTAINE
492 274 790 RCS DIJON

Aux termes d'un acte SSP du 23/07/21, les associés ont pris acte de la démission de Madame Fabienne DRUEZ-HUDELOT de ses fonctions de gérante de la société et ont désigné Monsieur Patrick HUDELOT et Madame Carine BAJARD-HUDELOT demeurant ensemble 16 rue du Vergy - 21700 VILLARS FONTAINE aux fonctions de gérants de la société à compter de la même date.

Pour avis et mention

La Gérance

AL213531305

NON DISSOLUTION

ENTREPRISE CLERC ET SES FILS

L'AGE en date du 26/01/21 de la SARL «ENTREPRISE CLERC ET SES FILS», capital: 50000 €, siège: Chelsey 21430 SUSSEY, 342998341 RCS DIJON, statuant en application de l'art. L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL213531057

DUFOUR MARTIAL ELECTRICITE GENERALE

Société à responsabilité limitée au capital de 1500 euros Siège social : 26 rue des Pâtis - 21250 LABRUYERE 829 085 497 RCS DIJON Aux termes du procès-verbal des décisions du 01/09/2020, l'associé unique, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Pour avis. Le gérant.

AL213531309

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES CRAIS, SCI au capital de 7 622,45 euros, siège social et de liquidation : Au Domicile de Monsieur Michel SALIN, Orgeux, 21490 RUFFEY LES ECHIREY, 327 325 304 RCS DIJON, AGO du 31/01/2021 : approbation du compte définitif de liquidation, décharger le liquidateur de son mandat, lui donner quitus de sa gestion et constater la clôture de liquidation. Pour avis

AL213531211

RES FAMILIAE

Société civile immobilière
Au capital de 15 240,00 euros
Siège social : 2bis, rue du Cap Vert
21 800 QUETIGNY
398 234 211 RCS DIJON

Suivant décision collective des associés en date du 25/06/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Xavier CHEVALLIER demeurant 30, rue de Chenôve à DIJON (21000) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Le siège de la liquidation est fixé au 2bis, rue du Cap Vert à QUETIGNY (21 800), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL213531259

RES FAMILIAE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 15 240,00 euros
Siège social et siège de liquidation :
2bis, rue du Cap Vert 21 800 QUETIGNY
398 234 211 RCS DIJON

Suivant décision collective des associés en date du 30 juin 2021, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Xavier CHEVALLIER demeurant 30, rue de Chenôve à DIJON (21000) et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL213531260

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

BENOIT PERRIN TRANSPORTS Société à responsabilité limitée au capital de 9.000 euros Siège social : 1200 route de Saussy – 21380 MESSIGNY ET VANTOUX 447 842 857 RCS DIJON Aux termes de décisions du 30 juin 2021, la société PR TRANSPORTS, société à responsabilité limitée au capital de 156 110 euros dont le siège social est fixé à DAROIS (21121) 12A route de Troyes et qui est immatriculée sous le n°393 832 480 RCS DIJON, a, en sa qualité d'associée unique de la société BENOIT PERRIN TRANSPORTS, décidé la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BENOIT PERRIN TRANSPORTS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis.

AL213531275

JLCA

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège : 6 Rue Saint Just, 21110 BRETENIERE
Siège de liquidation : 6 Rue Saint Just,
21110 BRETENIERE
822 470 183 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 28/07/2021 au 6 Rue Saint Just, 21110 BRETENIERE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Louis CHIONO, demeurant 6 Rue Saint Just, 21110 BRETENIERE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

AL213531277

AVIS DE DISSOLUTION

CUMA DE LA RUE DE PETIGNY
Agréée : 21-624
RCS Dijon : 398 081 810
Siège : Mairie
21260 VERONNES

L'AGE de la CUMA DE LA RUE DE PETIGNY réunie le 03 mai 2021 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter de cette date. Elle a désigné aux fonctions de liquidateur M. Gilles MAIRE lequel dispose à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au Siège social de la CUMA. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL213531286

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

DVX MENUISERIE AGENCEMENT
EURL AU CAPITAL DE 1 500 €UROS
SIEGE SOCIAL : 799 Grande Rue
21250 BROIN
RCS DIJON (en cours)

Dénomination sociale : DVX MENUISERIE AGENCEMENT

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Siège Social : 799 Grande Rue – 21250 BROIN

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'Etranger, l'activité de menuiserie, réalisation d'agencements intérieurs, pose et fabrication de meubles, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du Commerce et des Sociétés.

Capital Social : 1 500 €uros, divisé en 150 parts de 10 €uros, entièrement souscrites et libérées.

Gérance : A été désigné gérant :

- Monsieur DEVAUX Etienne, demeurant 799 Grande Rue – 21250 BROIN

Acte constitutif : Acte sous seing privé en date à BROIN du 27 août 2021

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour insertion,

DEVAUX Etienne, Gérant ayant reçu pouvoir à cet effet

AL213531274

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVIGNY-LES-BEAUNE (21420) du 30/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : HOLDING JFC Siège social : 9 Rue Jacques Germain – 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE Objet social : toutes prises d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations ; la participation active en tant que holding animatrice au contrôle des filiales et à la conduite de la politique du groupe qu'elle constitue avec ses filiales ; l'accomplissement de toutes prestations de services en matière de gestion, d'administration et d'assistance en faveur des filiales et ce, en tous domaines (notamment en matière juridique, comptable, financière et immobilière) ; la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à cet objet ; l'acquisition, l'aliénation, l'échange ainsi que toutes opérations portant sur les actions, parts sociales, parts d'intérêt, parts de fondateurs ou bénéficiaires, obligations ou bons, et généralement sur toutes valeurs mobilières et droits mobiliers quelconques ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. Durée de la Société 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés Capital social : 2 643 764 euros, constitué intégralement d'apports en nature au moyen de l'apport de 500 parts sociales de la société VINEXPORT VINS FINS, immatriculée sous le n°342 966 595 RCS DIJON Gérance : Monsieur Jean-François MOUCHONNAT, demeurant à MAREY LES FUSSEY (21700) 64 Grande rue. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon. Pour avis La Gérance

AL213531279

Notaires

SCP David BELOU
Véronique VARLET –
Guillaume LORISSON
Charles-Alban PRIEUR –
Clémentine BAILLY – Notaires
1 Place de L'Europe – Simone Veil
21000 DIJON
Bureau annexe :
25 avenue de Sprendlingen
21110 GENLIS

CONSTITUTION DE SOCIETE

Acte reçu par Me LORISSON, Notaire Associé à GENLIS, le 25 août 2021. Dénomination : SCI VICTOM – Forme : société civile (immobilière) – Objet : Acquisition, propriété, construction, gestion et administration civile de tous immeubles et droits immobiliers – Siège : 4 Route de Nuits Saint Georges, 21700 BAGNOT – Durée : 99 ans – Capital : 1000 euros – Apports en nature : néant - Apports en numéraire : 1000 euros – Co-Gérance : M. Emmanuel ESTRAT et Mme Mélanie ESTRAT (demeurant ensemble : 4 Route de Nuits Saint Georges, 21700 BAGNOT) – Cession des parts : librement cessibles entre associés et au profit de descendant / ascendants de l'associé ; agrément préalable à l'unanimité dans tous les autre cas – RCS : DIJON

Pour avis

Le notaire.

AL213531285

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 01/07/2021, il a été constitué une SARL unipersonnelle

Dénomination :

HUMANITÉ.2

Nom commercial : HUMANITÉ.2

Siège social : 12, Rue Du Docteur Tarnier 21560 ARC SUR TILLE

Capital : 100 €

Activités principales : - conseil, accompagnement de personnes physiques et morales - ingénierie financière - ingénierie pédagogique - communication, événementiel - création animation musicale - commerce - formation

Durée : 99 ans

Gérance : Mme GASCHEN CÉLINE 12 Rue Du Docteur Tarnier 21560 ARC SUR TILLE

Immatriculation au RCS de DIJON

AL213531292

MJ VIGNES

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 300 000 Euros Siège social : 9 rue du Comte Jules Lafon - 21190 MEURSAULT AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée du 25 Août 2021 à MEURSAULT (21190), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : MJ VIGNES FORME : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée SIEGE SOCIAL : 9 rue du Comte Jules Lafon - 21190 MEURSAULT OBJET : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 Code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire : - les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; - les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés APPORTS : 300 000 Euros en apport en numéraire CAPITAL : 300 000 Euros GERANCE : Mr Jean-Victor MOREY demeurant 9 rue Comte Jules Lafon - 21190 MEURSAULT pour une durée illimitée AGREMENT DES CESSIONNAIRES DE PARTS : Les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire. IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, le représentant légal.

AL213531294

NIÈVRE

AVIS

AVIS

FIATLUX
Société par actions simplifiée
au capital de 22 867,35 €
Siège social : Rue des Raclettes
58240 ST PIERRE LE MOUTIER
RCS NEVERS 309 785 350

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, il résulte que les mandats de la société WOGA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Rodolphe GENEIX, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas procédé à la désignation de Commissaires aux Comptes.

POUR AVIS Le Président

AL583531288

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE COMMERCIALE ET FINANCIERE DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

SASU au capital de 274.561 €
Siège : 1 rue Pierre et Marie Curie - 63200 Riom
378 800 726 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'un acte SSP de décisions de l'associé unique du 30 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 1 rue Pierre et Marie Curie - 63200 Riom à Allée Louis Blériot - 58500 CLAMECY, et ce à compter du 23 août 2021. Président : NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY, SCOP à forme anonyme et capital variable, sise Allée Louis Blériot, 5800 Clamecy, 392 607 545 RCS NEVERS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. La société sera radiée du RCS de CLERMONT-FERRAND et réimmatriculée au RCS de NEVERS.

AL583531294

CONVOCATION

SICAGEMEAC

Marché aux bestiaux
Vente au cadran
Route de Saint Saulge
58800 GORBIGNY
sicagemac@wanadoo.fr
TVA : FR 04 381 420 843

Madame, Monsieur,

Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous confier à notre Assemblée Générale mixte, qui se déroulera le :

Jeudi 16 septembre 2021, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration, & Rapport financier de l'exercice 2020,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs, & Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections, & Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Fixation du budget formation des administrateurs,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
- Questions diverses.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire :

- En application de l'article 55 des statuts, les associés seront invités à se prononcer sur la continuité de l'activité.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.

J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou en cas d'empêchement, sur l'intérêt de nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété, par mail, fax ou courrier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Alexandre LORRÉ

AL583531301

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP JP JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me J-P JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre), le 7 aout 2021,

Mr Denis BOUTRON, et Mme Marjorie PATIN, son épouse, dt à COULOUTRE (Nièvre) 16 route de Menou, mariés à la mairie de COULOUTRE (Nièvre) le 21 septembre 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Jean-Paul JACOB, notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

POUR INSERTION

Me JACOB, Notaire.

AL583531295

MODIFICATION DE STATUTS

MODIFICATION OBJET SOCIAL ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

M-LIN
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 13.600 euros
Siège social : NEVERS (Nièvre)
31, Boulevard du Pré Plantin
RCS NEVERS : 502 238 686

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 30/07/2021

OBJET SOCIAL

Ancienne mention :

- Toutes les activités se rapportant directement ou indirectement à la location, l'achat, la vente, le négoce, de tous matériels.
- Toutes opérations d'import-export se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- Et plus généralement, toutes opérations de nature à favoriser directement ou indirectement l'extension et de développement de la société.

Nouvelle mention :

- Toutes les activités se rapportant directement ou indirectement à la location, l'achat, la vente, le négoce, de tous matériels.
- Toutes opérations d'import-export se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque,
- Et plus généralement, toutes opérations de nature à favoriser directement ou indirectement l'extension et de développement de la société.

SIEGE SOCIAL

Ancienne mention :

NEVERS (Nièvre) – 31, Boulevard du Pré Plantin

Nouvelle mention :

HERY (Nièvre) – 2 bis Grande rue

Pour avis

AL583531289

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI C.D.
Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 304,90 euros
Siège de liquidation : 4 rue de la Basilique
58000 NEVERS
353 550 510 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 19 juin 2021 a approuvé le compte rendu de clôture de liquidation de la société, donné quitus à M. Claude DEPLAIX, liquidateur demeurant 4 rue de la Basilique – 58000 NEVERS, de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, C. DEPLAIX

AL583531280

S.C.I. DE L'AVENUE DE PARIS

SCI en liquidation
au capital social de 304,90 Euros
Siège social : 96, avenue de Paris
58320 POUGUES-LES-EAUX
R.C.S. NEVERS 411 679 848

Par acte sous seing privé en date du 17.08.2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17.08.2021. M. Yves AUPETITALLOT demeurant 70, rue de la Concorde 69620 CHAMELET, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 70, rue de la Concorde 69620 CHAMELET.

Pour avis.

AL583531290

DISSOLUTION ANTICIPEE

SCI DU RELAIS BLANC
Société Civile en liquidation
au capital de 12.000 €
Siège de liquidation :
63, boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
790 460 265 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2021 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. Monsieur Bruno ZAMORA, dt 74, rue du Docteur Michel Gaulier – 58640 VARENNES VAUZELLES, a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social où devront être notifiés la correspondance et les actes relatifs à la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur.

AL583531296

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 25/08/2021, il a été constitué une SAS

Dénomination :

PETIT ROCHER 58

Siège social : 4 Rue Du Colonel Jeanpierre 58000 NEVERS

Capital : 2000 EUROS €

Activités principales : travaux de syndic desinfection des locaux peinture electricite plomberie

Durée : 99 ans

Président : M. JELASSI HAMDI BEN MOHAMED 4 Rue Du Colonel Jeanpierre 58000 NEVERS

Exercice du droit de vote : UNE ACTION EGALE UNE VOIX

Immatriculation au RCS de NEVERS

AL583531292

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 13/08/2021, il a été constitué une EURL dénommée:

LAMAL

Objet social : L'activité de salon de coiffure mixte, de coiffure à domicile, de barbier, de tatouage, de beauté et esthétiques, d'onglerie, les soins capillaires, toutes prestations relatives aux activités mentionnées ; la vente de tous produits et articles pour la coiffure, la beauté, la parfumerie et autres activités sus mentionnées ; la vente de bijoux, objets et articles fantaisies

Siège social : 8 rue du rivage 58000 NEVERS

Capital : 1000 euros

Gérance : Madame Lydie LEMMER demeurant 24 rue Francis Garnier 58000 NEVERS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL583531293

Etude de Maître Thibaut MARIE,
Notaire associé à NEVERS
(58000),
1 Rue Saint Martin.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 16 juillet 2021, enregistré au Service de la Publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1 le 20 juillet 2021, dossier 2021 00028318, référence 5804P01 2021 N 00436, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : RC1.

Le siège social est fixé à : NEVERS (58000), 9 rue Saint-Benin.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR).

Les apports sont des apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Benoit REYNAUD-CLEYET, demeurant à THYEZ (74300) 400 rue de la Crête, et Madame Alice FABREGUE née REYNAUD-CLEYET, demeurant à NEVERS (58000) 9 rue Saint Benin.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis

Le notaire.

AL583531297

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI ALFA ; Siège social : 40, rue Daniel Bollon – Chemin de Germignon - 58640 VARENNES VAUZELLES ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 100 € ; Co-Gérance : M. Frédéric ROUX et Mme Anaïs BERTIN dt ensemble à SAINT ELOI (58) – Les Rues – Route de Château-Chinon ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL583531302

YONNE

SUCCESSION

Notaires

Laurent FRANCIN - Stéphanie
FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE SAUTEREL
Notaire Associés

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à TANLAY du 15/01/1994, déposé au rang des minutes de Maître Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal d'ouverture de testament en date du 05/08/2021, Monsieur Paul CAILLIEUX, demeurant à TOUCY (89130), 1 ruelle du Château, célibataire, né à BEUGNON, le 13 septembre 1937, décédé à BRIENON SUR ARMANCON, le 19 mai 2021, a institué un légataire universel.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TGI d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.

Pour avis, le notaire.

AL893531316

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 mars 2009, Madame Laura Viola KJELLIN, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Jacques Edmond Albert Georges DROPSY, demeurant à TONNERRE (89700) rue des Jumeriaux Résidence Jacques Suisse, née à BATTLE CREEK (ETATS-UNIS), le 26 mai 1925, décédée à TONNERRE (89700) (FRANCE), le 18 mai 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 30 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître CHANTIER susnommé, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AUXERRE (89000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit à compter du 5 août 2021.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL893531317

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 janvier 2013,

Madame Arlette GILLES, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Paul BOUFFETY, demeurant à SAINT-MARTIN DU TERTRE (89100) 38 rue des Caves.

Née à SENS (89100), le 6 avril 1931.

Décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 19 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clotilde TATAT, soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires,

associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 20 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire à SENS (89100) 28, avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL893531320

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 février 2009,

Monsieur Claude André DERREUX, en son vivant retraité, demeurant à LIXY (89140) 1 rue des Mésanges Fossoy.

Né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012), le 26 octobre 1938.

Célibataire.Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à SENS (89100) (FRANCE), le 19 avril 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clotilde TATAT , soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 25 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire à SENS (89100) 28, avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL893531321

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 septembre 2010,

Madame Simone Madeleine HELYN, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Bernard René LECONTE, , demeurant à GRON (89100) 6 rue Albert Meunier.

Née à PARIS 19ÈME ARRONDISSEMENT (75019), le 18 août 1924.

Décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 7 mai 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clotilde TATAT, soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 5 août 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire à SE§NS (89100) 28, avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL893531322

L'HORIZON D'EQUIPEMENT ET SERVICES

Au terme de l'A.G.E. du 30/08/21, de SARL L'HORIZON D'EQUIPEMENT ET SERVICES, capital 10.000 €, sise 3 RUE DES MOINES 89300 JOIGNY R.C.S SENS 842816068

Il a été décidé du transfert du siège social, de l'ancienne adresse : 3 RUE DES MOINES 89300 JOIGNY , à la nouvelle adresse : 9 RUE DE LA PORTE PERCY 89300 JOIGNY l'objet sociale est modifié le nouvel objet social est Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation - Fibre optique-Tous corps d'état, Ravalement, Calorifuge, Télécommunication

AL893531340

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

ÉLECTIONS

GPM DE L'YONNE

Mutuelle régie par le Livre III
du Code de la mutualité
Immatriculée au répertoire Sirène
sous le n° 444 476 576
Dont le siège social est sis
28, rue des Hugés
89110 Saint-Martin du Tertre
Membre de l'Union AGMF Prévoyance

Appel à candidatures pour l'élection des délégués

à l'Assemblée générale de la Mutuelle (article 14 des statuts)

Dans le cadre de son renouvellement, la Mutuelle organise l'élection des futurs délégués qui siègeront à son Assemblée générale.

Chaque Membre de la Mutuelle, sous réserve d'avoir retourné son bulletin d'adhésion signé avant le 31 août 2021, dispose de la faculté de présenter sa candidature à cette élection.

Tout Membre de la Mutuelle souhaitant se porter candidat aux fonctions de délégué doit adresser son acte de candidature du 6 septembre au 28 septembre 2021 inclus, par e-mail : election@gpm.fr ; par courrier : Groupe Pasteur Mutualité - Élection des Délégués - 1, bd Pasteur CS 32563 - 75724 Paris Cedex 15, le cachet de la Poste faisant foi pour les envois postaux.

L'acte de candidature peut également être déposé contre récépissé au siège de la Mutuelle dans le même délai.

Vous pouvez demander un modèle d'acte de candidature à election@gpm.fr.

L'ensemble des dispositions régissant les élections des délégués à l'Assemblée générale sont définies au sein du Code de la mutualité et des statuts de la Mutuelle. Ces derniers sont disponibles sur le site www.groupepasteurmutualité.fr.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au 01 40 54 54 30 ou vous rendre sur le site internet visé ci-dessus.

La Présidente du Conseil d'administration de la Mutuelle

Les candidats auront la possibilité d'avoir leur parcours professionnel mis en ligne sur le site de vote GEDIVOTE à destination des électeurs uniquement. Pour ce faire ils devront solliciter la Mutuelle pour obtenir un formulaire.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel les candidats disposent des droits suivants sur leurs données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter les mentions sur le formulaire.

AL893531336

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par ARRETE N°2021-25 portant ouverture d'une enquête publique concernant le projet de zonage d'assainissement de la commune de Cruzy-Le-Chatel, d'une durée de 33 jours, est prescrite du Lundi 6 septembre 2021 à 9h00 au vendredi 8 octobre 2021 à 17h00 inclus

Le commissaire enquêteur est Monsieur Jacques SIMONNOT fonctionnaire DDE en retraite

Pendant la durée de l'enquête, le dossier public est consultable :

· Sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/2592

· Aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit les lundi de 9 h à 11 h 30 , mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h , jeudi de 14 h à 18 h et vendredi de 9h à 11 h30 , ou pendant les permanences du commissaire enquêteur.

· Sur un poste informatique à la mairie de CRUZY-LE-CHATEL

Le public pourra formuler ses observations et propositions avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le vendredi 8 octobre 2021 à 17h00 :

· En mairie sur un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire

· Sur le registre dématérialise : https://www.registre-dematerialise.fr/2592

· Par voie postale, adressée à la mairie de de CRUZY-LE-CHATEL, à l'attention du commissaire enquêteur,

· Par mail : enquete-publique-2592@registre-dematerialise.fr

·Les observations transmises par courriel seront publiées dans le registre dématérialisé et consultables à l'adresse internet : https://www.registre-dematerilise.fr/2592

· Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à la disposition à la mairie

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie :

· Le lundi 6 septembre 2021 de 9h00 à 12h00

· Le mercredi 15 septembre 2021 de 14h00 à17h00

· Le jeudi 23 septembre 2021 de 14h00 à 17h00

· Le vendredi 8 octobre 2021 de 14h00 à 17h00

Le rapport ses annexes et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de CRUZY-LE-CHATEL à compter du terme de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandés à :

Mélanie WINSCHEN

Chargée d'études AUSTRAL INGINERIE

Tél: 03 26 89 50 18

Courriel: m.winschen@austral-ing.fr

AL893531331

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

LE VAL D'OCRE (SAINT AUBIN CHATEAU NEUF) - terre, bois-taillis et jardin – fonds occupé en partie

8 ha 20 a 62 ca - Bel air: Z-22 - Bel etain: D-180 - La maison gallot: D-457-3049[3010] - La vallee de charmant: F-268-269 - La vaux blanche: Y-240 - La vaux bornate: T-64-76 - La vaux fleurie: V-10 - Le carre chapelin: C-434 - Le champ du grenier: E-457-462 - Le chemin du frillon: Z-72 - Le grand chene: T-29 - Le tartiton: Z-110-114 - Les grelons: E-263-264-265-266-267V-180-181-186 - Les pierres: B-466

zonage : PLUi - zones A, N et AP

ASQUINS - Lande, Terre et Bois-Taillis

4 ha 49 a 59 ca - Belle face: D-188 - Champs de la luise: ZH-33 - La bretache: AC-307 - La combe genet: A-856 - La come morin: G-574 - La periere: ZH-148[89] - La periere vilde: G-637 - Le cotat de la periere: ZH-187[126]- Les badoises: B-1256-1344 - Les bas counots: H-327 - Les harnays: C-741 - Les plantes: ZD-12(B)-12(AJ)-12(AK) - Sechee: C-842 - Vau pourri: B-406 - Virelot: H-592-715-728 (sans bâtiment)

Zonage : Zone N du PLUi

AUXERRE - Bois-Taillis, Terre et Lande - Parcelle de Terre louée

1 ha 71 a 44 ca - Le dessous du thureau: ZT-122[26]-123[586]-133[152] - Les lessere: ZI-101-102-105 - Sous la tour coulon: AE-48

Zonage : zone A et zone N du PLU

DEUX RIVIERES - Vigne et Terre et Lande - Parcelles de Terre occupée

21 a 48 ca - Les varennes: 001B-242-243

34 a 90 ca - Dinechin: 001D-911 - Les varennes: 001B-207

Zonage : Zone A du PLU

DOMECY-SUR-CURE - Bois-Taillis

15 a 60 ca - Bois baat: H-13

Zonage : zone N du PLUi

EGRISELLES-LE-BOCAGE - Bois-Taillis, Terre et Lande

1 ha 99 a 00 ca - Champ du vaux: YH-33 - Les vignes d ogny: YH-106[659]- 108[985]-109[664]- 113[983]- 122[654]- 125[1069]

Zonage : RNU

FOISSY-LES-VEZELAY - Pré et Lande - Parcelles de Pré occupées

2 ha 86 a 70 ca - En loutre: B-30 - Fontaine de la cure: B-2121 - Les petits pres: B-24

Zonage : zone A du PLUi

FONTENAY-PRES-VEZELAY - Bois-Taillis et Terre - Parcelles de Terre occupées

60 a 30 ca - Bois coulons: A-4 - Champ pougnan: A-81

Zonage : zone A et N du PLUi

GUILLON-TERRE-PLAINE - Pré

18 a 17 ca - Vignes de chevrotain: 448AI-20

Zonage : RNU

PARON - Terre, Bois-Taillis, Vigne et Lande – Occupation précaire

7 ha 65 a 46 ca - Aristide briand: AC-125[21]-149[19] - Les bremonts: AB-146- 147- 149- 150- 151- 153- 155- 156- 157- 159- 160- 161- 171- 172- 173- 174-182 AC-22-23-113[37] - Les cotes enverses: AB-37- 43- 49- 56- 57- 100 - Les guerreries: AB-230- 231- 236- 237- 238- 241

Zonage : zon Np du PLU

PIERRE-PERTHUIS - Pré, Terre et Lande Parcelles de Terre et Pré occupées

15 ha 64 a 33 ca - Champ plain: C-548- 549-550- 551- 552- 553- 559- 562 - Champs germains: C-520- 524- 531 - Chante merle: C-744- 782- 784- 785 - En rozee: B-412-414- 417- 419- 420 - Entre les petites ruees: B-381- 383- 385- 386- 387- 388- 389 - La pecherie: B-359 - Le cloizot: C-479- 481-482- 483- 488- 489- 493- 494- 495- 498 - Le sentier: B-350 - Les perrieres: C-680-683 - Les petites corvees: C-565- 566- 567- 568-569- 570- 571 - Pres brenot: B-477 - Pres des vignes: C-222- 223 - Ruee aux bretons: B-222- 223 - Sur la caume: B-91(J)-91(K) - Sur rouaule: C-811 - Vignes de rouaule: C-188

Zonage : zones A, N et UBv du PLUi

SAINT-CLEMENT - Terre

9 ha 49 a 26 ca - Le bas des haies de granch: ZN-13 - Le clos: ZN-11 - Les haies de granchette: ZN-1[P1]-2[P1]-4[P1]

Zonage : Zone A du PLU

SAINT-DENIS-LES-SENS - Terre

3 ha 58 a 35 ca - Les terres du moulin: ZD-76[2]

Zonage : Zone A du PLU

SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS - Terre

1 ha 24 a 00 ca - Les houches: G-19

Zonage : zone N

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE - Bois-Taillis, Terre et Vigne – Occupation précaire

2 ha 77 a 20 ca - La cote enverse: ZE-103 - Le bas de la montagne: D-674[409]- 831[397]-835[398]- 935[396] - Les eaux bues: B-210 - Les grandes vignes: B-134- 135- 139- 140-142 ZC-40- 41- 46- 48- 49- 51

Zonage : zone N/A/uB du PLU

SAINT-PERE – Lande

26 a 22 ca - La charriere: A-156 - Les marsais: ZO-33

Zonage : Zone N du PLUi

SOUCY - Terre

5 ha 92 a 37 ca - Les petites vignes: YO-32-34

1 ha 80 a 06 ca - Les petites vignes: YO-31-35[P2]

Zonage : Zone 2 Aue du PLU

LES VALLEES DE LA VANNE - Terre et Pré

27 ha 68 a 48 ca - Champ de l agneau: Y-440[79]-441[79] - Champs de la pie: Y-308[44] - La grande magdelaine: B-15[P1] - Les belles vignes: Y-102-104-106 - Temps perdu: Y-118-120 - Vallee des bois de vaumort: Y-149 - Vallee des brosses: Y-142- 143- 144- 328[141]-331[141]

4 ha 72 a 80 ca - La vallee jamay: ZI-3

22 a 50 ca - Champ cardin: ZC-26 - Les baillots: Y-250

Zonage : zone A et Ncv du PLUi

VAUMORT - Terre et Bois-Taillis

69 a 40 ca - Derriere l eglise: ZL-12

39 a 60 ca - Derriere l eglise: ZL-11

40 ha 31 a 90 ca - Chambeau: ZH-29 - Derriere l eglise: ZL-14 - Les arbres perrin: ZI-50(J)-50(K) - Les petites vignes: ZK-8 - Vaufreau: ZH-33(B)- 33(AJ)- 33(AK)- 40(J)-40(K)

13 ha 37 a 40 ca - Derriere l eglise: ZL-6-13 - Le bas des chaumes: ZH-18(J)-18(K)-18(L) - Le champ cardin: ZH-5 - Les heugees: ZI-52

Zonage : zone A du PLU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20 septembre 2021** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL893531341

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 12 octobre 2021 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice

UN IMMEUBLE à JOIGNY (89)
7 rue de la Basse Pêcherie

Cadastré section AH N° 220, lieudit 7 rue Basse Pêcherie, pour 84 ca, comprenant :

- au rez-de-chaussée (entrée en bas de la Côte ruelle Basse Saint-Jean),

UN APPARTEMENT de 49,88 m² environ (hors cave), de **2 pièces principales** avec une cave

- au 1er étage (entrée par le passage nommé du 2 bis ruelle Basse Saint-Jean),

UN APPARTEMENT de 59,36 m² environ, de **3 pièces principales**

- au 2nd étage : (entrée par le passage nommé du 2 bis ruelle Basse Saint-Jean),

UN APPARTEMENT de 62,59 m² environ (hors grenier),

de **3 pièces principales** avec un **grenier**

OCCUPATION (à la connaissance du poursuivant) : l'appartement au rez-de-chaussée

est **VIDE**, les appartements aux 1er et 2nd étages sont occupés

MISE A PRIX : 80.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Jeudi 30 septembre 2021 de 14 H 00 à 16 H 00

AL893531281

MODIFICATION DE STATUTS

GLOBAL HABITAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 chemin des Audinettes
89100 MALAY-LE-PETIT
887 880 961 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 27 juillet 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 27/07/2021 la dénomination sociale «GLOBAL HABITAT» par «TOTAL HABITAT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis La Gérance

AL893531323

EARL DU BEAU CHÊNE

EARL au capital de 10 000,00 euros. Siège social : 37 Grande rue - 89310 SARRY. 887 630 739 RCS AUXERRE. Le 25 juin 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 110 000 € pour le porter à 120 000 €. L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2021 a décidé : - De transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole. - De modifier la dénomination sociale qui devient SCEA DU BEAU CHÊNE. - De transférer le siège social au 7 rue du Pont, 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON. - De nommer M. Benoît VELUOT, demeurant 4 rue en Darphin, 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON, gérant de la société en remplacement de M. Sylvain CHERRIOT, démissionnaire À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : SCEA DU BEAU CHÊNE. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 120 000 €. Siège social : 7 rue du Pont, 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON. Durée : Jusqu'au 30 juillet 2119. Gérants : M. Benoît VELUOT, demeurant 4 rue en Darphin, 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés sauf celles au profit d'un coassocié. Pour avis, la gérance.

AL893531326

FIMAFRAN

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €
Siège social :
66 Avenue Jean Hémery
89300 JOIGNY
350 709 606 R.C.S. Sens

Suivant AGOA en date du 30/06/2020, il a été constaté que les mandats de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société CABINET ERIC SUPLICE ET ASSOCIES - CESEA, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

AL893531334

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

TRADIFRAIS
SARL au capital de 15 000 euros
2 - 4 Avenue Jean Delpech 89100 SENS
RCS SENS 892 965 138

Aux termes du PV de l'AGE du 02/08/2021, la dénomination sociale, l'enseigne et le nom commercial ont été modifiés et deviennent POPOTE SENS à compter de ce jour.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt de cette formalité sera effectué au RCS de SENS.

Pour avis,

AL893531335

TRANSFERT DE SIEGE ET MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Au terme de l'A.G.E. du 30/08/21, de SASU CONCEPT BAT, capital 20.000 €, sise 05 Boulevard Godalming 89300 Joigny R.C.S SENS 849530696, Il a été décidé du transfert du siège social, de l'ancienne adresse :05 boulevard Godalming 89300

Joigny , à la nouvelle adresse : 27 rue Valentin Privé 89300Joigny

l'objet sociale est modifié le nouvel objet social est Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation - Fibre optique-Tous corps d'état, Ravalement, Calorifuge, Télécommunication

AL893531339

CESSION

Notaires

SELARL Julien MILLARD - Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo et
22, rue du Puits des Dames

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître MILLARD Julien, Notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Julien MILLARD - Laure BERTHELIN Notaires & Conseils » titulaire d'un Office notarial à la résidence de SAINT FLORENTIN (89600), 26 Rue Dilo, le 9 juillet 2021, enregistré à AUXERRE, le 6 août 2021, Dossier 2021 00027763 référence 8904P01 2021 N 00773, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée CDG ASSUR & FINANCE, Société à responsabilité limitée au capital de 80.000 euros, dont le siège est à SAINT-FLORENTIN (89600), 6 place des Fontaines, identifiée au SIREN sous le numéro 423348606 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

A :

La Société dénommée LNG COURTAGE ET ASSURANCES, Société par actions simplifiée au capital de 5000,00 euros, dont le siège est à SAINT-FLORENTIN (89600), 6 place Des Fontaines, identifiée au SIREN sous le numéro 899595177 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de de courtage en assurances, en produits de placement et de financement sis à SAINT FLORENTIN, 6 Place des Fontaines, lui appartenant, connu sous le nom commercial CDG, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 423 348 606.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (175.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE EUROS (174.000,00 EUR),

- au matériel pour MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL893531327

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FEVREAU STAELENS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros Siège social : 17 Rue de la Cour d'En Haut 89410 BEON 534 577 317 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 20 juillet 2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel STAELENS de ses fonctions de gérant à compter du 20 juillet 2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance

AL893531333

SHIVA NAGAR

Société à responsabilité limitée au capital de euros Siège social : 23 RUE D ORBANDELLE 89000 AUXERRE 888 744 356 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision en date du 20/07/2021, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Avinash KUMAR de ses fonctions de gérant à compter du 20/07/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance

AL893531338

NON DISSOLUTION

MISS ELEGANCE

Société à responsabilité limitée Au capital de 300,00 € Siège social : 5 avenue Jean Moulin – 89000 AUXERRE 832 322 986 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 16 août 2021, prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a : - transféré le siège social au 36 rue des Alouettes – 89470 MONETEAU, - décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce. Pour avis, le gérant.

AL893531332

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Société Civile Immobilière Maurice CORREZE
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 106 882 euros
Siège social :
30 Rue Sous Murs 89000 AUXERRE
Siège de liquidation :
SAN JUAN, PORTO RICO 00927
(ETATS-UNIS) N1 Calle Rosa,
Parques de Santa Maria,
422 216 242 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 7 JUIN 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-François DUMAZET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

AL893531319

Etude de Maître Marie-Alice LAMBERT-TAPIE,
Notaire à
COULANGES-LA-VINEUSE
(Yonne), 1 Place de l'Eglise.

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître LAMBERT TAPIE Marie-Alice, Notaire à COULANGES-LAVINEUSE

(Yonne), 1 Place de l'Eglise, le 25 août 2021, il a été procédé à la liquidation et au

partage de la société:

EURL T.B.M

EURL au capital de 3.500 €

Siège social : Zone Artisanale Rue N 6, 89290 ESCLIVES-SAINTE-CAMILLE

RCS d'AUXERRE n°445 242 514

Son actif net social a été partagé entre ses membres. La liquidation a été clôturée par suite

du partage de la totalité de l'actif net social. Quitus a été donné au liquidateur.

Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au registre du

commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis. Le notaire.

AL893531329

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 19 JUILLET 2021, il a été constitué une Société à responsabilité limité dont la dénomination est : TOUC'YREGAL dont le siège social est fixé 2 Rue de la Maison Neuve à TOUCY (89130).

L'objet est : la Production et portage de repas, cocktails, buffets à domicile, les

Conseils culinaires aux EHPAD, entreprises et particuliers. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. La durée est de 99 années à compter de l'immatriculation. Le capital social est de 5 000.00 euros, divisé en 500 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Le gérant est : Monsieur BRAIN Aurélien Demeurant 560 route du Vernoy à TOUCY 89130, né le 10 MAI 1979 à TONNERRE, de nationalité Française, lié par un pacte civil de solidarité déclaré conjointement en date du 12 aout 2011 au greffe du tribunal d'instance d'Auxerre avec Madame DARENNE Delphine née le 07 Décembre 1977 à VILLECRESNES de nationalité française, pour une durée illimitée.

L'immatriculation sera faite : au RCS de la ville d'AUXERRE.

AL893531315

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 juillet 2021, à Saint Clément (89100). Dénomination : SCI HRV33. Forme : Société civile immobilière. Objet : la propriété, la détention, l'administration, la gestion et l'exploitation, par mise à disposition, bail ou location, de biens immobiliers, à usage professionnel ou d'habitation, qui seront loués, occupés, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : article 12 : agrément à l'unanimité requis pour tout transfert de parts. Siège social : 33 rue du Port, 89100 St Clement. La société sera immatriculée au RCS de Sens. Gérante : Madame Valérie GREGOIRE épouse HERVE, demeurant 33 rue du Port, 89100 St Clement.

Pour avis.

AL893531318

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/08/2021, il a été constitué une SASU dénommée : DSP SERVICE Siège social : 1 RUE THENARD, 89100 SENS Capital : 8.000€ Objet : ACHAT VENTE ET NEGOCE DE PRODUITS ET MATERIAUX DESTINES AUX PROFESSIONNELS DU BATIMENT. Président : M. HARPREET SINGH, 1 RUE THENARD, 89100 SENS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL893531325

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST VALERIEN du 23/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : SENS TRAVEL - Siège social : 1 Chemin de la Hurée, 89150 ST VALERIEN - Objet social : Location de camping-car - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 7 500 euros - Gérance : Mme Céline BRANGER épouse CORDIER, demeurant 1 Chemin de la Hurée 89150 ST VALERIEN - Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis - La Gérance

AL893531328

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SENS (28) du 23 août 2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : MoveOn. Forme sociale : société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 44, rue Champfeuillard, 89100 SENS. Objet social : Achat, vente de produits, échange pécuniaire de biens, de services et d'informations par l'intermédiaire des réseaux informatiques, notamment Internet (e-commerce), formations et affiliations sur internet, investissements sous toutes ses formes notamment via des courtiers, sur des cryptobourses gérant la cryptomonnaie, ou tout autre support, et toute activité ayant un rapport direct ou indirect avec celles-ci-avant indiquées. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS. Capital social : 1 500 euros. Agrément : les cessions d'actions de la société résultant d'une opération de reclassement simple au sein d'un même groupe d'associés sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Présidence : Monsieur Hugo RIBOULEAU, de nationalité française, demeurant à SENS (89100), 44, rue Champfeuillard. Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

La Présidence

AL893531330

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 12/07/2021 constitution de la SASU :

ELLE ET ELLE SEULE

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 5 rue d'Egleny 89000 AUXERRE

Objet : La coiffure mixte et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité.

Président : Madame Bérangère ESPINASSE demeurant 6 rue Saint-Gilles à MONTHOLON (89)

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL893531337

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ◯ pour 1 an 52 €
- ◯ pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

SIGNATURE